

DISSERTATION PHILOSOPHIQUE B/L
(épreuve n°260)

Epreuve conçue par HEC

Voie littéraire

| | NBRE CANDIDATS | MOYENNES | ECARTS-TYPE |
|--------------------------|-----------------------|-----------------|--------------------|
| RESULTATS GLOBAUX | 161 | 10,07 | 4,05 |

| VOIES PREPARATOIRES | | | |
|----------------------------|-----|-------|------|
| Littéraire | 161 | 10,07 | 4,05 |

| ECOLES UTILISATRICES | | | |
|-----------------------------|-----|-------|------|
| HEC | 142 | 10,18 | 4,03 |
| ESCP-EAP | 148 | 10,02 | 4,08 |

Le sujet proposé était cette année « L'accord des esprits ».

Les copies ont pu être réparties sur tout l'éventail des notes, et si certaines copies étaient indigentes, d'autres étaient excellentes.

Les candidats ont su dans l'ensemble analyser le sujet et en dégager difficultés et enjeux. Si l'on peut parler d'un « accord des esprits », de quelle nature est cet accord ? Et sur quoi est-il fondé ? L'accord pouvait être pensé comme homogénéité des avis, des opinions, des manières de penser, ou comme cette harmonie dont parle déjà Aristote dans *la Politique*, quand il distingue la simple alliance ou *symmachie*, de la Cité proprement dite. L'accord ne signifie pas qu'il y ait unité ou unisson, mais implique au contraire qu'il puisse y avoir différenciation et distinction.

La réflexion s'est engagée sur le rapport entre la connaissance ou la science et l'accord des esprits, mais aussi sur la communicabilité d'un état d'esprit, avec des analyses menées à partir de la *CFJ* ou encore de *La norme du goût*. L'accord des esprits est-il la même chose que la convergence des jugements ou des goûts ? Est-il ressenti, est-il exigé ? Est-il postulé ? Est-il présupposé ? Comment penser alors le désaccord ? Les candidats se sont aussi interrogés sur la possibilité de la concorde au sein d'une communauté politique. La question était alors de savoir si cet accord pouvait être donné, établi, ou s'il n'était qu'un horizon. Quelques candidats ont fait référence à Protagoras pour analyser la manière dont la délibération et le recours au jugement et au discernement, au sein d'une Cité, peuvent faire naître un accord, qui n'est donc jamais immédiat mais toujours à venir et qui permet d'échapper à l'arbitraire d'un seul.

Les copies sont dans l'ensemble écrites de manière correcte, certaines se laissent même lire avec plaisir.

Un conseil pour finir : il faut que les candidats ne perdent pas de vue que jamais un sujet proposé ne requiert un traitement préalablement déterminé. Il leur appartient de faire surgir des questions et de construire des cheminements qui soient aussi spéculatifs et radicaux que possible.